



DÉMOCRATIE, INITIATIVE, SOLIDARITÉ : L'APPEL DES ASSOCIATIONS

Les échéances électorales, présidentielles et législatives, sont un moment de riches débats pour la France. Pendant les prochains mois, nous échangerons sur le projet de société que nous estimons porteur d'avenir et choisirons la personne la mieux à même de le conduire.

Dans une société brutalisée par la crise, nous, acteurs associatifs, citoyennes et citoyens engagé-e-s, souhaitons rappeler que les associations sont le ferment indispensable d'une société démocratique et solidaire. Les projets associatifs, à tous les niveaux des territoires, sont essentiels à la vie quotidienne de nos concitoyens.

Pour une société de citoyennes et de citoyens organisés

L'expression démocratique des citoyennes et des citoyens ne s'arrête pas aux élections. Nos associations construisent jour après jour une citoyenneté active. Dans le cadre d'une démocratie renouvelée (parité, représentativité, décentralisation), nos associations sont des interlocutrices essentielles des pouvoirs publics, à tous les niveaux de décision.

Pour une société qui valorise toutes les initiatives

La recherche de la rentabilité et du profit domine aujourd'hui les préoccupations. D'autres modalités d'action sont possibles. Non lucratives, les associations jouent pourtant un rôle économique. Elles croisent des aspirations grandissantes à de profonds changements au sein de la société. Les associations portent une innovation sociale et collective dans de nombreux domaines en donnant corps au vivre-ensemble.

Pour une société de solidarité

Pour le mouvement associatif, qui agit concrètement pour la solidarité en France et dans le monde, la garantie d'un socle de droits fondamentaux protège les citoyennes et les citoyens. Les associations s'engagent pour l'éducation, la culture, la santé, l'alimentation ou le logement... et contribuent à l'émergence de nouveaux droits. Pour autant, il incombe à l'État, garant de l'intérêt général, de les rendre effectifs.

Nous, mouvement associatif, appelons les candidates et les candidats à reconnaître les associations comme un acteur incontournable de leur projet de société.

12 PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Soutenir l'engagement, moteur de développement de la vie associative

Sans bénévoles, point d'associations. L'engagement citoyen est au cœur de la démocratie et de la vie associative. Il doit être soutenu, facilité et valorisé pour une société des initiatives.

- Engager une politique volontariste de sensibilisation à l'engagement bénévole et volontaire
- Faciliter l'engagement des 16 millions de bénévoles
- Se doter d'un véritable outil de développement de la vie associative
- Promouvoir un statut du volontariat

Soutenir la gestion et le développement associatifs

Dans tous les territoires, les associations mènent des actions pour davantage de solidarité. Cette utilité sociale doit être accompagnée par la sécurisation économique des projets associatifs.

- Consolider les modèles économiques associatifs
- Sécuriser les relations contractuelles associations/pouvoirs publics
- Favoriser des emplois de qualité dans le secteur non-marchand
- Développer une politique publique de l'accompagnement associatif globale et cohérente

Favoriser un dialogue transparent et régulier entre la puissance publique et le mouvement associatif

Les associations portent les aspirations de millions de citoyennes et de citoyens. Dans une démocratie renouvelée, elles seront associées aux choix publics engageant l'avenir de notre pays.

- Institutionnaliser le dialogue civil
- Reconnaître la vie associative organisée comme corps intermédiaire
- Faciliter l'interlocution entre associations et pouvoirs publics
- Développer la connaissance et l'expertise du mouvement associatif

UNE CAMPAGNE DE LA CPCA

La Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) est née en 1992 pour promouvoir la liberté d'association et la vie associative. Elle est aujourd'hui la voix du mouvement associatif organisé et travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts de celui-ci dans la société française.



La CPCA regroupe 16 coordinations nationales, représentant près de 700 fédérations soit plus de 600 000 associations en France. Ces coordinations représentent la diversité du monde associatif et de ses champs d'intervention : éducation populaire, action culturelle, mouvement sportif, développement rural, solidarité internationale, droits des femmes, action sanitaire et sociale, vie étudiante, lutte contre les discriminations, défense des consommateurs, droits de l'homme, etc.

LES ASSOCIATIONS EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 Français sur 2 adhère à une association
- On compte 1,3 million d'associations actives en France
- 220 000 associations emploient près de 1,8 millions de salarié-e-s
- On compte 16 millions de bénévoles en France
- Le budget des associations pèse 3,5% du PIB soit 70 milliards d'euros
- Les associations représentent 80% des emplois de l'économie sociale et solidaire

Les 16 coordinations de la CPCA

Animafac, Cadecs, Celavar, Cnajep, CNL-Caff, Cnosf, Cofac, Consofrance, Coordination Justice – Droits de l'Homme, Coordination Sud, Fonda, L'Esper – Département Vie associative, La Ligue de l'Enseignement, Unaf, Unat, Uniopss

Nos partenaires nous soutiennent au titre du mécénat d'entreprise pour le développement d'un mouvement associatif organisé, autonome et d'intérêt général.

